JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 71 (1930), p. 49-59
<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1930__71__49_0>

© Société de statistique de Paris, 1930, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM
Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 2. — FÉVRIER 1930

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 JANVIER 1930

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. CLÉMENT COLSON, PRÉSIDENT SORTANT.
ALLOCUTION DE M. LE PRÉSIDENT ET INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1930 ET DU BUREAU.
ALLOCUTION DE M. LOUIS MARIN, PRÉSIDENT POUR 1930.
PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DES 20 NOVEMBRE ET 18 DÉCEMBRE 1929.
NOMINATION ET PRESENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
DISTINCTIONS HONORIFIQUES.
COMMUNICATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. CLÉMENT COLSON, PRÉSIDENT SORTANT.

La séance est ouverte à 21 heures sous la présidence de M. Clément Colson, président sortant, qui prend la parole en ces termes :

ALLOCUTION DE M. LE PRÉSIDENT ET INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1930 ET DU BUREAU.

Messieurs,

En occupant pour la dernière fois cette place, je tiens à vous dire combien j'ai été sensible à l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à présider notre Société. Plus sage que beaucoup d'autres, elle a tenu, en limitant la durée de cet honneur, à permettre à beaucoup de membres qui participent activement à ses travaux de le recevoir tour à tour. Dans les sociétés plus jeunes à la fondation desquelles j'ai participé, j'ai insisté pour que la non rééligibilité des présidents, sans limiter leur mission à un terme aussi court, évite à leurs collègues la douloureuse option entre le maintien à leur tête d'un membre fatigué et le remplacement qui lui fait sentir la diminution de ses facultés. Notre session de 1929 s'est maintenue au niveau scientifique de celle qui l'ont précédée et je tiens à remercier en votre nom tous les collègues qui, en prenant sur leurs loisirs le temps de donner à un des sujets de leurs travaux la forme d'une courte causerie, nous ont fait connaître à tous l'état de ces travaux et donné l'occasion d'échanger nos vues sur des questions intéressantes.

Je suis heureux de remettre mes pouvoirs éphémères à un des hommes rares qui honorent par leur caractère les assemblées où ils siègent. Ce n'est pas aujourd'hui la première fois que M. Marin veut bien s'asseoir à ma droite. A plusieurs reprises, lorsque j'avais l'honneur de présider le Conseil d'État où il pouvait siéger comme ministre, au lieu de se borner à user, comme c'était trop souvent le cas, de son droit de modifier les textes arrêtés par le Conseil sans discuter les motifs des modifications

aux projets qu'il lui avait soumis, il a voulu venir écouter nos observations et nous faire connaître ses objections, quand il ne s'y ralliait pas. Je tiens à rappeler ce souvenir, parce qu'il montre que la fermeté bien connue de M. Marin dans ses opinions n'a pas pour fondement la prétention de les imposer sans entendre les avis contraires.

Professeur, puis avocat, M. Marin est entré à la Chambre, en 1905, à trente-quatre ans, comme député de Meurthe-et-Moselle, son pays natal, et il a été depuis lors constamment réélu. Il a fait partie des grandes commissions et à plusieurs reprises du bureau de la Chambre. Il a été rapporteur général du budget et membre de grandes commissions extra-parlementaires étudiant les réformes imposées par la guerre. Il a fait partie de deux des cabinets constitués par M. Poincaré. Les ministères dont il a été chargé ont été ceux qui s'occupent de la grande tâche de réparer, dans la mesure du possible, les dommages causés à la France par les Allemands; celui des Régions libérées, puis celui des Pensions. Il préside depuis 1925 la Fédération républicaine de France et à la Chambre le groupe qui représente cette grande association, celui de l'entente républicaine et démocratique, l'un des trois grands groupes dont l'effectif atteint ou dépasse 100 membres. L'ardeur avec laquelle il a toujours soutenu les causes qui lui paraissaient liées à la sécurité de la patrie et à la conservation de l'ordre social lui a valu des amitiés et des hostilités également vives. Mais l'estime universelle qu'inspire son caractère fait de lui un président tout désigné pour une société comme la nôtre, étrangère aux luttes des partis et uniquement occupée de travailler régulièrement au développement des connaissances nécessaires au progrès de la civilisation et de la France.

ALLOCUTION DE M. LOUIS MARIN, PRÉSIDENT POUR 1930.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Vous m'avez appelé, pour cette année, à un très grand honneur; je ne le mériterais pas si je n'avais compris que votre sagesse a voulu ainsi donner un exemple de bienveillance.

De bienveillance à titre général, en récompensant un fervent de la statistique; un adepte qui, dans tous les domaines où l'a conduit son travail, l'a utilisée avec une foi tenace, même dans les cas dont la nature semblait défier la précision du chiffre; un admirateur — compétent parce qu'il en a été le témoin — du labeur patient et de l'intelligence supérieure que nécessitent le développement et l'adaptation de la statistique, l'établissement et la mise en œuvre de ses documents. Votre sagesse a doublement raison d'encourager, aujourd'hui, ces sentiments l'épanouissement des sciences, l'emploi heureux du chiffre à la solution de tant de problèmes de la guerre et de l'après-guerre ont montré l'efficacité qu'apporte partout la statistique; ces sentiments, pourtant, ne semblent pas encore, malgré l'évidence, que le lot d'un petit nombre. La vie ne m'a jamais séparé du monde des facultés et des écoles : j'y vois avec regret que les générations d'après-guerre — elles ont leurs qualités, mais aussi leurs défauts — ne paraissent pas devoir, pour l'instant, augmenter beaucoup ce nombre : malgré la clarté des exemples qu'elles ont sous les yeux et à l'exception de quelques écoles ou des maîtres, nos collègues de la Société, réussissent à faire des disciples, l'usage du chiffre a besoin d'être, dans l'estime de la jeunesse actuelle, non pas seulement encouragé, mais rétabli.

Votre bienveillance envers moi ne s'est pas seulement exercée ainsi à titre général de fervent et d'admirateur de la statistique; elle s'est renforcée d'une récompense à titre particulier. Elle a discerné, parmi, déjà, de rares survivants, un des vieux fidèles, plus que trentenaire, de la Société. Parlant, à l'instant, de la jeunesse d'aujourd'hui, — si changeante, d'ailleurs, presque d'année en année, — je dirais volontiers que nos générations devraient lui envier quelques-unes de ses qualités, dont, jadis, nous ne faisions pas tous preuve à son âge; mais une de ses lacunes est que sa décision ne s'applique guère à la préparation intellectuelle de son avenir et qu'un des traits particuliers de cette disposition est l'ignorance des sociétés savantes. Rupture, par la guerre, du lien entre les générations? Les aînés ne nous ayant pas amené leurs cadets pendant quelques années, le recrutement n'a pas été continu; comment, alors, reconnaître parmi les plus jeunes, ceux qu'il faudrait appeler? Comment trouver le chemin de leur attention et de leur volonté? Difficultés matérielles de la vie, pour la plupart des étudiants comme pour leurs familles? Désir de raccourcir

au maximum tout apprentissage pour courir à l'exercice de la profession et au gain? Volonté d'amputer tous travaux considérés trop promptement comme accessoires? A côté de ces causes et d'autres encore, répétons l'incertitude de l'orientation intellectuelle et le dédain des sociétés savantes. Quand un peu d'expérience est venue à l'homme, elle serait peu profonde si, lorsqu'il songe à son passé, il ne se disait pas sans cesse, malgré le scepticisme marqué des philosophes envers celui qui veut, d'avance, tracer le plan de sa vie : « Voici comment j'aurais fait à vingt ans, si j'avais su comme aujourd'hui. » Pourtant, je constate avec joie une exception : dès les premiers jours où vint pour moi, encore étudiant, l'obligation intimidante d'aborder des études personnelles, j'ai eu l'heureuse volonté de participer aux travaux de sociétés où je trouverais, chez des maîtres, la compétence et l'expérience. Je vins alors à vous, certain d'assurer ma confiance en la statistique et de profiter de vos recherches. Je me félicite encore plus de cette résolution de jeunesse quand je pense à tout le profit que j'en ai tiré. Ma déférence admirative pour mes aînés n'a pas changé; mon estime pour tous mes collègues n'a fait que croître en voyant leurs efforts et les résultats. Leur bienveillance s'est témoignée, successivement, en m'autorisant jadis à prendre part aux discussions, à vous apporter, ensuite, des communications personnelles, en m'appelant, il y a sept ans, au sein de votre Conseil, puis à la vice présidence; aujourd'hui, si la liste de vos présidents, avec ses noms illustres, me montre le prix que je dois attacher à votre nouvel acte de bienveillance, un heureux destin le renforce à mes yeux, en m'appelant à être reçu par un maître éminent, que j'ai souvent tendance à considérer, parce qu'il a passé par le Lycée de Metz, comme un compatriote.

Polytechnicien, ingénieur, directeur des chemins de fer, vous étiez, mon cher Président, désigné par votre profession — et la profession, quand nous l'aimons, heureusement, nous marque tous — pour la connaissance et le maniement du chiffre. Vous êtes de ceux qui, dans l'exemple d'une magnifique unité de travail dans la vie, savent concerter leurs efforts, même quand ceux-ci paraissent porter sur des domaines différents : le droit, l'administration, le Conseil d'État, où vous êtes monté jusqu'aux cimes, ont fourni à vos capacités statistiques un nouveau domaine, en même temps qu'ils vous permettaient d'approfondir le premier. Si vous n'avez donné directement à la politique que quelques années de collaboration étroite avec les Freycinet et les Carnot, elle a réclamé sans cesse votre concours et vos avis dans une suite ininterrompue de missions, de comités, où vous lui avez beaucoup prodigué, mais où vous avez retrouvé vous-même mille occasions d'approfondir encore les questions les plus difficiles de votre tâche quotidienne.

Vous avez eu raison de penser que, quels que soient les travaux de la vie professionnelle et les idées nouvelles qu'ils faisaient naître en vous, l'enseignement était, pour la méditation, la mise en ordre, la clarté, un outil admirable et que le stimulant des services à rendre aux élèves aboutit toujours à un effort fécond pour la conscience et l'expression de notre propre pensée. A l'École polytechnique ou à l'École des Ponts et Chaussées, dans les établissements libres où une plus grande latitude permet souvent l'innovation hardie, comme à l'École des Sciences politiques et à l'École des Hautes Études commerciales, aucun de vos élèves ne vous oublie.

La ténacité de votre pensée devait vous amener à ces œuvres magistrales que sont vos grands cours, cours d'économie politique, cours de transports et à vos beaux livres, où foisonne la statistique la plus sûre. L'idée ne se satisfait pas toujours du contrôle exercé dans les arcanes des bureaux, ni même, par les élèves d'élite : il lui faut l'épreuve du grand public par le livre. L'idée ne s'épanouit pas toujours dans le travail quotidien, certainement stimulé, mais aussi maintenu en tutelle par le besoin de résultats immédiats; elle ne prend pas toujours tout son essor devant les élèves, à la portée desquels, parfois, on croit nécessaire de mettre l'enseignement : le livre, par sa nature, n'accepte qu'une phase, jugée définitive, de la pensée. Vos œuvres ont supporté si bien l'épreuve qu'elles sont consultées et admirées comme au premier jour.

Allant jusqu'au bout de l'effort favorable à la sécurité et à l'ampleur de la pensée, vous avez donné votre collaboration à ces grandes assises de la coopération intellectuelle qui sont une des armatures de notre vie scientifique : aux grandes institutions officielles, comme l'Institut qui vous accueillit en 1910; aux grandes sociétés libres, comme, précisément, notre belle Société de Statistique.

Elle ne pouvait pas, sous votre magistrature, ne pas fournir la plénitude de son activité. Ses séances, ses heureux dîners, sa revue l'ont prouvé.

Elle ne pouvait oublier que l'homme, sans souci de l'anthropomorphie, nous intéresse avec raison au-dessus de tout et que la démographie sera toujours, pour le statisticien, à quoi qu'il veuille ensuite faire profiter ses efforts, un domaine fondamental : la belle communication de M. Lambert sur le recensement de 1926 y a répondu au cours de l'an dernier, dans les séances de notre Société.

Celle-ci ne pouvait oublier que, dans notre vie économique, le souci des matières premières et les possibilités de leur avenir est d'actualité : M. Risler nous a renseigné admirablement sur le pétrole; M. Cadoux sur la production et la consommation de l'azote.

Elle ne pouvoit oublier que l'épargne, si elle est une nécessité pour tous les peuples, est une vertu française : la Société a entendu avec joie M. Ulmer sur l'épargne en France depuis la guerre; M. Mourre sur la courbe des revenus.

Elle ne pouvait oublier combien les troubles d'après-guerre avaient rendu nécescaire la précision dans l'étude du mouvement des capitaux : aussi a-t-elle applaudi aux communications de M. Royot sur les mouvements internationaux de capitaux; sur les nouveaux essais de statistique des mouvements boursiers, de M. Dessirier.

Elle n'oubliait pas d'apprécier tous les procédés de son art : témoin la communication de M. Bolle sur l'utilisation des machines statistiques; les travaux de ses confrères du monde entier : témoin le compte rendu, par M. Cadoux, des travaux de la 18e session de l'Institut international de Statistique.

Pourquoi, devant vous, rappeler ainsi comment notre Société élève, sans répéter, son œuvre? collabore à tous les progrès de la statistique par une coopération méthodique, continue, où se manifeste le dévouement de tant de nos collègues éminents et, notamment, de notre infatigable Secrétaire général M. Barriol?

Si le moi est haïssable et si je ne me laisse pas entraîner à vous entretenir de travaux statistiques passionnels, je puis bien vous parler des milieux où j'ai travaillé et dire tout haut l'immense reconnaissance que j'ai partout rencontrée, dans tous les domaines de la pensée et de l'activité, envers les travaux et les méthodes de la statistique, comme envers ceux qui s'y dévouent et donnent, à tant d'études, un de leurs moyens les plus sûrs.

L'*anthropologie* en est une preuve. Ainsi que la biologie et, plus encore, la physiologie, elle applique avec fruit le chiffre. Comme elle demeure essentiellement dans le domaine physique, la mesure y atteint toute la précision voulue : si prestigieusement variée, par exemple, que soit la physionomie humaine, aucun des multiples signes qui en font, en même temps que la diversité, l'extrême mobilité ne se refuse à des mensurations minutieuses; celles-ci s'appliquent même aux manifestations les plus fugitives — cependant si précieuses! — comme le sourire. L'immense diversité d'un seul de ses éléments, les yeux, de leur seule coloration — source de compréhension et d'enchantement des âmes pour les humains dans ce bas-monde! — se classe à la perfection. Preuve en apparence plus difficile, les moindres harmoniques du langage, qui en font le caractère personnel ou, dans l'exprsesion, l'accent si saisissant de l'émotion passagère, s'analysent avec la plus extrême rigueur.

Pourtant, il s'y vérifie cette maxime que, au fur et à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie parallèle des sciences et des arts, le règne du chiffre y devient, avec la contingence des lois et des règles, de moins en moins impérieux; en même temps, l'appel à son concours est d'autant plus nécessaire pour démêler le général dans des êtres et des événements, dont les caractères particuliers et les réactions individuelles jouent un rôle de plus en plus grand et, aussi, pour appliquer ensuite ces généralités aux problèmes concrets. Vérifions, au passage, ce caractère de notre époque qu'après un siècle et demi de découvertes accumulées dans le domaine de la science, c'est-à-dire du général, l'étude du particulier et, en conséquence, les études pratiques qui sont, finalement, l'application du général au particulier ont, au plus tôt, à faire d'immenses efforts pour égaler ces progrès; en même temps les méthodes pour y manier les chiffres, c'est-à-dire pour établir ceux-ci, les interpréter, les utiliser, deviennent, également, de plus en plus difficiles à préciser et délicates à appliquer.

Un des traits qui font la puissance des méthodes statistiques en anthropologie et leur donnent un caractère très spécial est la disparité fréquente entre les moyennes et les types. Un type — qu'il soit celui d'une catégorie d'êtres ou de phénomènes — se présume ou se révèle par des procédés variés; le chiffre et, notamment, la méthode des moyennes est un des plus commodes et des plus suggestifs; en revanche, bien qu'il soit le plus rare parce qu'il demande l'intuition du génie ou du grand savoir,

le seul décisif tient à la logique interne ou externe du type. Disons plus clairement que, si le type est fréquemment annoncé (et généralement confirmé) par la méthode des moyennes, la présomption peut être mise en défaut par l'épreuve : la logique scientifique du type est seule probante. Le problème de l'établissement et de l'utilisation des statistiques va devenir d'autant plus compliqué que la logique des types se révèle souvent double et, parfois, triple, c'est-à-dire que le type se formule tantôt comme obéissant à une tendance, tantôt comme obéissant à une tendance contraire, et, quelquefois, comme un équilibre logique entre des éléments appartenant simultanément aux deux tendances. Les constructions de la nature ont servi d'exemple à notre architecture qui a procédé tantôt en masses superposées, tantôt en cintres et, comme dans le gothique, par un équilibre entre forces contradictoires.

On comprend mieux encore quelques-uns de ces aperçus généraux sur l'application de la statistique aux études humaines en abordant les études ethniques, c'est-à-dire celles qui portent sur les civilisations. Parmi les études sociales, l'usage courant ne s'est pas encore introduit de distinguer clairement, comme il le faut, — dans un couple associé, mais où les éléments sont distincts, — les études ethniques sont des études sociales proprement dites : fondamentalement, le fait social est interpersonnel, c'est-à-dire extérieur à l'homme, puisqu'il est l'acte d'une personne vis-à-vis d'une autre; que des actes semblables, répétés entre les mêmes êtres, font naître l'idée d'une société, composée de ces êtres et où le rôle de chacun se définit par les actes qu'il exerce vis-à-vis des autres ou provoque de leur part. Fondamentalement, au contraire, le fait ethnique est un concept interne : une civilisation est l'ensemble logique des conceptions suivant lesquelles un peuple règle communément sa vie.

Le caractère extérieur, en quelque sorte, mis à la base de toute action ou de toute entité sociales, donne une prise directe aux méthodes statistiques avec infiniment plus de facilité que pour le fait ethnique. Celui-ci, sans doute, se manifestera couramment par des actes extérieurs et, même, par des créations encore plus tangibles, parce que plus permanentes; pourtant, sur ces manifestations extérieures, en conséquence indirectes, les statistiques ne permettent pas toujours commodément et sûrement d'établir les caractères de leurs causes, avec la précision absolue des chiffres.

Une autre raison de difficultés, inhérente à la nature même du sujet, est la différence entre les catégories de faits ethniques et, surtout, entre les éléments ou groupes d'éléments qui composent un même type; elle est considérable en elle-même et, plus encore, par rapport à la mesure et à l'espèce de mesure convenable. On comprend, par exemple, que les éléments de la vie matérielle d'un peuple, les coutumes qui régissent son alimentation, ses soins personnels, son vêtement, son habitation, son mobilier, c'est-à-dire l'ensemble de ses besoins physiques ou satisfaits par des moyens matériels; ses habitudes de production agricole, industrielle ou commerciale; la façon dont sont réparties ses exploitations dans l'espace (distribution des villages, etc.) ou ses actions dans le temps (chronologie, fêtes, etc.) offrent, par leurs relations étroites avec la physiologie et le milieu matériel, à la mesure et à des formes de mesure communément pratiquées, une prise infiniment plus grande que les coutumes qui règlent sa vie intellectuelle. Quand il s'agit des arts, de littérature, de folklore, de musique, on voit, de suite, combien impondérables sont ces données, au moins quant à leur mesure : leur nature se précisera facilement; chiffrer leurs éléments, leurs manifestations ou, ce qui est le plus facile, la quantité de leurs adeptes devient incertain. Disons même que la vérité est moins simple que l'aspect : dans ces éléments intellectuels et, parmi les plus délicats, certains seront, par divers côtés, presque insaisissables et, par d'autres, nous offrent l'occasion de statistiques parfaitement solides; rien n'est plus variable, dans une civilisation, que la possession plus ou moins parfaite de la langue maternelle par des individus de culture plus ou moins affinée : tel sujet britannique ne comprend pas, de l'anglais, la centième partie des mots qu'utilise un Londonien cultivé, et son cerveau n'a notion que de quelques règles; les statistiques seront désarmées s'il faut, dans un peuple parlant la même langue, chercher la valeur linguistique des individus ou, même, de catégories : c'est, cependant, à des capacités diverses, la même langue, le même système logique d'expression parlée et nous compterons parfaitement, en principe, le nombre des individus connaissant, sur le globe, l'anglais comme langue maternelle. De même, si les sentiments religieux ou moraux vivants ne se prêtent que très exceptionnellement à des précisions chiffrées, beaucoup des actes qui en découlent, par leur importance aux yeux de leurs auteurs ou de la société, se prêtent à des statistiques, desti-

nées certes à être commentées, mais où le chiffre fournit, en lui-même, des certitudes et, interprété, des bases d'approximation.

Autres causes plus graves de difficultés : le transfert, à travers l'espace et le temps, ces concepts ethniques et les mélanges de civilisations qui en sont un des résultats. Le transfert d'une coutume, d'une institution, d'un objet, d'un modèle n'apporterait pas un grand trouble s'il se faisait intégral et sans réaction; mais il n'en est généralement pas ainsi; de quelque élément étranger qu'il s'agisse, un peuple, même le plus accueillant, ne peut l'intégrer dans sa propre civilisation sans deux conditions : d'une part, il n'y réussit pas sans une série d'adaptations qui tantôt l'éloignent, tantôt le rapprochent du type primitif; d'autre part, il provoque, dans son propre sein, soit dans les éléments correspondants à l'innovation, soit dans leurs voisins, quelquefois lointains, comme des éléments religieux ou politiques retentissant sur des emprunts d'ordre matériel — des réactions plus ou moins vivres, étendues et durables. Les mélanges de civilisations qui en résultent n'offrent pas seulement à la statistique une abondance d'unités indécises qu'on ne sait où classer; ils parviennent à modifier les phénomènes, les éléments, les types, à les présenter de telle façon qu'ainsi transformés, ceux-ci posent des problèmes, marqués spécialement par l'imprécision; sans doute, quand une compénétration de diverses civilisations crée de véritables types, l'étude intérieure de ces types mixtes peut présenter de grandes difficultés, mais la cohérence ou, tout au moins, l'équilibre nouveau obtenu permettent de le saisir nettement de l'extérieur; au contraire, quand le mélange, au lieu d'un type mixte bien tranché, a créé, depuis une frontière jusqu'au cœur d'une civilisation, des séries très variées de dégradations non moins variées, les saisir avec des mesures de précision devient un problème redoutable. Autant, même, il est possible d'examiner une civilisation qui, en s'étendant, s'est dégradée elle-même ou présente des colonies qui n'ont pas intégralement la civilisation de la mère-patrie ou l'ont infiniment moins vivante dans certains éléments; autant il est facile, quand deux civilisations se sont heurtées et que leur réaction a beaucoup plus accentué leurs caractères réciproques et, par conséquent, leur différence de saisir les quelques éléments d'échange; autant, au contraire, quand la dégradation provient de mélanges importants et se complique de la survivance d'éléments étrangers, surtout si ceux-ci appartiennent à une civilisation voisine encore vivante, le problème se prête mal à la plupart des méthodes chiffrées.

Enfin, cause prédominante dans l'examen des phénomènes ethniques et des civilisations, il y a, en eux et en elles, une évolution perpétuelle; en plus, une des causes essentielles de celle-ci ou, en tout cas, toujours présente, est l'action incessante de la raison et de l'effort humains avec les conséquences qu'ils entraînent toujours avec eux.

Il y a, en ethnique, une évolution perpétuelle. Les éléments les plus communs, telle une pièce de vêtement, ont beau se présenter comme l'ancienne braie gauloise, avec une permanence de plus de deux millénaires, elle n'en a pas moins été l'objet de changements innombrables; la mode ne s'applique pas qu'aux vêtements ou aux éléments superficiels de la vie, elle régit aussi, ou ses succédanés, les éléments les plus profonds et qui, sauf révolutions intérieures des consciences personnelles ou sauf cataclysmes sociaux, sembleraient devoir longuement durer. Chaque génération affecte donc tous les éléments de la civilisation dans laquelle elle vit d'un certain nombre d'adaptations et de variantes. D'autre part, celles-ci ne sont pas dues seulement à des influences du milieu matériel ou social : dans le développement logique d'une civilisation travaillant sur ces ressources anciennes, dans sa nouvelle adaptation à des circonstances naissantes, dans l'élaboration d'emprunts jugés utiles, il y a toujours l'effort incessant de la raison et de la volonté humaines. Ces deux facultés ne fonctionnant ni avec fatalité, ni avec une suite rigoureuse; dès que l'une ou l'autre agit, la diversité des ressources de la raison impose des orientations différentes et l'intensité de la volonté aboutit aux résultats les plus variés. Il y faudra donc des méthodes statistiques infiniment prudentes et aptes à clarifier les complexités; leur usage se heurtera à de redoutables complications pour un pronostic d'avenir.

Je voudrais ici, entre toutes les études ethniques, signaler l'ethnologie. Établissant les causes et les résultats des faits ethniques, elle cherche, par conséquent, leurs lois. Or les lois ethniques ne sont seulement toutes d'une contingence avérée; beaucoup alternent entre des formules contradictoires selon que, une cause étant posée, la personne humaine s'y abandonne ou réagit. Négligeons la réaction stérile de troubles passagers, les velléités de résistance ou de transformation; disons que l'homme

s'abandonne aux événements ou, bien que le mot soit ambitieux, veut les conduire. Tantôt sa raison lui fournira les moyens d'échapper aux influences néfastes ou, même, d'en tirer profit; sa volonté mettra à cette tâche plus ou moins d'énergie; par exemple, devant un emprunt à une civilisation étrangère, un peuple l'accepte tandis qu'un autre en prend occasion pour outrer ses propres caractères ou, même, provoquer des créations systématiquement opposées à l'emprunt tentateur. Non seulement l'explication des lois, dans le passé, devient difficile, mais quels pronostics pouvoir en tirer?

Cette difficulté posée spécialement au point de vue de l'avenir je voudrais vous orienter un instant vers une autre étude, l'Économie ethnique, et, spécialement, vers une de ses parties, l'Ethnodicée. Vous verrez comment, tout à coup, devant les pires difficultés, les preuves statistiques deviennent nécessaires et significatives. L'ethnodicée, qui étudie la valeur des civilisations et de leurs éléments, pourrait paraître, — puisque, en même temps que cette valeur, elle détermine, par là même, les buts que doit poursuivre l'économie ethnique — une étude d'ordre essentiellement philosophique, où les raisonnements logiques s'imposeraient. Elle nécessite, pourtant, une mesure minutieuse des résultats si variés des coutumes et des institutions. Or, si logique et si patiente que soit, rationnellement, une affirmation en ethnodicée, elle n'emporte l'adhésion qu'avec l'appréciation des résultats tangibles de l'élément ethnique à évaluer : le chiffre y règle, pour partie, la plupart des affirmations. Quand donc, l'économie ethnique, c'est-à-dire l'art de modifier, transformer, développer, répandre les civilisations, se développe dans son ensemble, elle ne peut le faire que statistiques en mains. Quand il s'agit, pour elle, d'user des pronostics, elle ne pourra les baser que sur un ensemble de statistiques portant à la fois sur le peuple qu'elle veut modifier, sur les coutumes en cause, les résultats à obtenir.

Ne pouvant faire, avec profit, un tour d'horizon des études sociales pour y voir, à l'usage de chacune d'elles, l'emploi de la statistique, permettez-moi d'y choisir seulement la politique pour n'y chercher, même, que son utilité à l'égard des prévisions : celles-ci sont particulièrement nécessaires dans ce domaine, puisque, vraiment pour une très grande part, gouverner c'est prévoir.

Il y a, d'abord, des domaines politiques où la statistique, avec évidence, est une base et un moyen incomparables à la fois pour toute réflexion et, particulièrement, pour toute prévision. Ce sont, notamment, ceux où des éléments d'ordre physique sont en jeu, comme les faits démographiques et économiques. Naturellement, les statistiques les plus complètes et les plus précises y serviront toujours de base. Parce que j'ai eu l'honneur de faire, il y a quelques années, devant vous une communication sur nos pertes de guerre, pertes en hommes, en dévastations, je veux signaler le grave oubli que je vois commettre par la plupart de ceux qui supputent l'avenir de notre population : aucun n'oublie les conséquences de la disparition de nos morts, de la faible natalité des années de la guerre, des épidémies qui ont accompagné et suivi les hostilités; pourquoi tous oublient-ils le point le plus noir? le nombre de jeunes filles qui — ceux qui auraient pu devenir leurs fiancés étant disparus dans les tranchées — ne pourront fonder de foyers. Tout calcul d'avenir de ce genre, même si c'est à l'occasion d'un problème où l'homme est passif, doit être fondé sur des bases complètes. Si l'attitude de l'homme n'est plus passive, c'est-à-dire si, au cours des événements, la volonté et la raison humaines, sous forme individuelle ou sous forme collective, doivent intervenir — par exemple, pour réaliser un projet économique, de la part de l'État et de la part des citoyens, pour collaborer à ce plan ou y résister —, les statistiques devront comporter, indépendantes, les données utiles aux diverses éventualités imaginées comme pouvant se produire : ainsi, je veux faire produire à nos colonies le coton nécessaire à nos industries? il me faut toutes les données utiles pour connaître la production de nos concurrents et son utilisation sur place, les nécessités de la nôtre, l'étendue des terres à coton dont nos colonies disposent, la main-d'œuvre qui sera possible, les conditions de son déplacement et de son travail, les exploitations à établir pour les graines, la sélection des espèces, les travaux de barrages et d'irrigation à entreprendre, le coût des transports, les moyens de crédit : je dois avoir, pour le cas où telle circonstance ferait échouer une de mes ressources ou diminuerait son importance, les chiffres nécessaires pour me permettre d'adapter aussitôt à mon plan de danger, les efforts réparateurs. Je retrouve, ici, non seulement les résistances de la raison ou de la volonté des hommes, mais encore cet élément d'incertitude que crée la complexité des collectivités humaines où les hommes sont de valeurs fort diverses, et leurs organisations encore plus capables de disparité.

Haussons-nous tout de suite à la politique générale où, à ces difficultés, s'ajoute, notamment, l'universalité des incidences qui définit la politique elle-même. Disons qu'aujourd'hui, en fait et non plus seulement en théorie, il ne s'agit plus seulement de cette universalité qui affirme simplement que tous les phénomènes de la vie nationale sont en corrélation les uns avec les autres; mais cette universalité l'est aussi par le caractère mondial qu'ont pris, comme tant d'autres, toutes les questions politiques. L'homme d'État doit avoir sous la main, pour toute décision, même à prendre subitement un jour inattendu, les données statistiques les plus variées : pas un ministre pour les conseils du gouvernement, pas un président pour les travaux de ses commissions, qui ne doive se faire dresser, sous un petit volume, se faire tenir à jour et méditer lui-même les tableaux variés qu'il est sans cesse nécessaire d'avoir sous les yeux : que d'affirmations improvisées, ou, hélas! souvent répétées sans vérification, viennent buter net, tout à coup, à l'évocation d'un chiffre précis! Qu'il faille posséder ces données pour réfléchir avec fruit sur la politique générale : à coup sûr! encore plus pour oser des pronostics et il faut bien les oser, si l'on veut orienter rationnellement ses efforts.

Prenons quelques exemples dans un domaine de politique générale très restreint; ses difficultés dépendent particulièrement d'impondérables et ce caractère contrebalance largement les facilités que permettrait d'espérer le champ restreint dont il s'agit; en outre, l'importance de ce champ d'action impose des pronostics particulièrement sûrs à ceux qui veulent agir sur les événements au lieu d'être entraînés par eux. On le conçoit dès que j'indique ce champ dans la prévision des décisions parlementaires, en général manifestées par les votes. L'état de la présente Chambre, où les partis sont divisés et anarchiques malgré que les luttes, officiellement et occultement, y soient très vives, multiplie encore les difficultés.

Cependant, cette opération de pronostic qu'est la prévision d'un vote spécial se fait journellement, s'il est fondé sur la statistique, avec une sécurité particulièrement frappante. Elle se base sur des calculs établis par catégories; elle se fait alors avec tant de sécurité que les pronostics sont souvent écrits, s'annoncent publiquement et sont légitimés d'avance, et qu'ils se confirment ensuite par l'épreuve de l'expérience et par la confirmation, à la critique, des raisons préalablement envisagées. J'ai cité nombre de cas probants. J'explique, d'abord, le mot de catégories : en apparence, dans une Chambre où les groupes ont une existence officielle et où les votes passés ont été généralement recueillis par groupes, ceux-ci sont la base primitive de tout calcul d'avenir; ils ont beau, aujourd'hui, être les uns purement artificiels et ne correspondant même pas à une étiquette politique ou à un parti organisé dans le pays, les autres nettement divisés et, quelquefois, votant contre leurs propres doctrines, l'art de pointage établit seulement quelques sous-divisions dans certains groupes où la discipline n'est pas impérative; il comporte, cependant aussi, des considérations individuelles amenant à préciser que, isolé, tel parlementaire votera pour ou contre, s'abstiendra ou se fera mettre en congé ou retenir à une commission. Une opération de pronostic sur la pensée générale des groupes; une discrimination, s'il y a lieu, pour une fraction ou, quelquefois, deux de ces groupes; une mise en place, souvent, de quelques individualités : voilà les bases de l'opération. L'effectuer? Si précises que soient les raisons de voter et si variées sont-elles innombrables? Non; l'expérience montre qu'elles sont assez simples. Vient à vos esprits l'objection qu'un ministre préoccupé de la justice d'une cause, de sa complexité, de ses discours, devra s'occuper encore de ces détails, contrairement à l'adage *de minimis*? De même qu'un grand peintre sait l'intérêt de faire lui-même sa palette, un grand chirurgien de vérifier, par son diagnostic personnel, l'état du malade qu'il va opérer, un chef militaire de s'inquiéter de la nourriture, du repos des hommes ou du temps qu'il fait, de même, devant un scrutin capital pour le pays, les divers responsables de ce vote, gouvernants ou chefs de partis, doivent envisager ses chances et, au besoin, les préparer.

Les préparer? c'est-à-dire qu'une action plus ou moins intelligente et plus ou moins active s'exercera sur les futurs votants sous les formes les plus diverses, depuis les plus nobles, comme la persuasion, jusqu'aux plus basses? avec les méthodes les plus variées? voilà les pronostics rendus plus délicats; de même, pendant l'action, un discours — quoiqu'on répète — et une manœuvre changent parfaitement des votes prévus; voilà donc nécessités, de la part des divers partenaires, des changements de front, des contre-manœuvres immédiates ou des remises à plus tard. Le pronostic, pourtant, envisage généralement la plupart des conditions nouvelles qui peuvent se présenter, tant la logique des choses et des assemblées est forte. C'est

ainsi que l'esprit d'à-propos, le sang-froid qui paraissent inspirer une opération immédiate étaient parfaitement et facilement préparés; même au cas où se présentent des circonstances qui n'avaient pas été prévues, les éléments statistiques du problème restent généralement des bases sûres pour toute l'improvisation devenue nécessaire.

On le voit mieux par un exemple plus complexe, celui du scrutin qui décide de la politique générale et, par là, communément, du sort des gouvernements. Le cas type est le vote de confiance. Là, les raisons qui fixent les bulletins de chacun sont beaucoup plus nombreuses que pour les votes spécialisés à des objets restreints; ils comptent beaucoup plus d'impondérables, comme la confiance elle-même; ils sont infiniment complexes puisque toutes les incidences de la politique s'y reflètent; ils comportent beaucoup plus d'inconnu dans leurs suites : le sujet d'un crédit, d'un droit de douane permettent d'imaginer facilement le lendemain de la décision; le renversement d'un ministère demande une vue infiniment plus étendue et plus sûre de l'avenir, des aléas qui peuvent se présenter et tenir, parfois, à des particularités d'ordre purement individuel. L'histoire a ses grandes lignes générales et l'on peut dire que l'idée conduit le monde : la prévision est alors un aperçu logique; mais ces lignes générales comportent des particularités et des arabesques où l'anecdote montre l'influence étonnante de l'individu; et non pas seulement de l'individu marquant, mais du quidam vraiment quelconque dont le bulletin décide, avec une majorité, du sort du lendemain; si quelconque que ce quidam peut être négatif, une chance due à un coryza, à une distraction, à une erreur de train ou, pire encore, à une boite de bulletins confiée à un incertain : autant le développement des idées permet le pronostic, autant l'abondance des causes individuelles le rend aléatoire. Il s'établit, cependant, — et j'en citerais des exemples multipliés — avec la sécurité demandée pour l'action réfléchie sur les événements qu'il faut, répétons-le, prévoir et essayer de conduire; la thèse contraire, celle de la paresse de l'esprit, facilite les défaillances de caractère, la crainte de l'action, de ses risques, de ses responsabilités; trop de gens s'y laissent volontiers aller en se couvrant de la peur du pire; pour ceux qui veulent agir, le meilleur moyen de prévision n'est pas seulement la réflexion : les chiffres, ici, expliqués et légitimés, prennent toute leur valeur aux yeux des responsables et fondent des pronostics victorieux. Sans doute, il y a de bons et de mauvais pointages puisque, partout, il y a de bonnes et de mauvaises statistiques; il y a surtout de bons et de mauvais pointeurs comme il y a des statisticiens de tous caractères, optimistes, pessimistes, imaginatifs, simplificateurs, légers scrupuleux, etc. Il y a, en revanche, ici, nombre de moyens de contrôle : ainsi, la concordance, fondement de la sécurité de nos connaissances d'après Descartes, s'y emploie par le moyen de méthodes diverses et, spécialement en pratique, par la concordance des résultats empruntés à des sources d'ordres complètement distincts. Je citerais tels cas où un chef d'État, un président du Conseil, un ministre de l'Intérieur, des chefs de groupe, des publicistes ont abouti, à la veille d'une opération en apparence hasardeuse, à des pronostics, non point à quelques voix près, mais identiques, si l'on exceptait les cas de maladie, d'absence involontaire ou d'autres plus délicats qu'on ne constate souvent que le jour même. Pourtant — c'est la force de la concordance — l'origine des renseignements des uns et des autres est trés variée. J'entends l'origine sérieuse, car les statisticiens parlementaires qui se répandent et vont à toutes les portes colporter leurs imaginations sont, en général, source ridicule d'erreurs. Dans les cas indiqués, l'événement confirme les prévisions : il y faut, certes, une connaissance du milieu parlementaire; mais, ici, j'indique que cette connaissance ne fonctionne pas avec sécurité sans un document statistique constamment à jour.

Plus probante qu'un vote unique est la suite de votes ou, mieux, des actions diverses que comporte toute une série d'opérations comme l'état fiscal du budget, d'une loi demandant de multiples discussions et mettant en jeu, surtout dans un domaine un peu étendu, nombre d'intérêts. Plus brobant encore est le pronostic portant sur une lutte de longue durée et mettant en jeu toute une politique, surtout quand la lutte, étant violente, amène des heurts fréquents dont l'issue, pour chacun, comporte volontiers une part d'imprévu. Quand la formation connue sous le nom de Cartel, par exemple, s'empara en 1924 du pouvoir, sur quoi pouvait-on s'appuyer pour dire dès le lendemain : « On peut le briser en deux ans, ramener un ministère d'union nationale, et, pour y arriver, constituer peu à peu une majorité nouvelle avec la minorité et un morceau détaché du cartel; là, au cœur de tel ou tel parti, à cette limite, doit s'exercer l'effort de rupture. » Sans doute, le pronostic

comportait beaucoup d'éléments d'ordre politique où le chiffre n'avait guère à jouer; mais je vous cite l'exemple parce que, à la base, jouait une statistique non moins nécessaire aux luttes politiques : celle de la composition électorale des majorités de chaque élu et des minorités de leurs divers adversaires locaux. Elle représente, pour la plus grande partie des élus — et des comités qui réalisent sur eux — un élément relativement permanent d'explication de leurs votes. Sans doute, il y a des caractères assez fermes dans la défense de leurs idées pour risquer, même d'une façon continue, de mécontenter leurs troupes électorales, mais on les connaît promptement et, à titre individuel, ils deviennent un élément de pronostic assuré. Sans doute aussi, il y a toujours des élus qui, sans respect exagéré pour les engagements électoraux aspirent à changer de clan et à évoluer vers le pouvoir ou l'intérêt individuel, même s'il faut s'égarer loin des opinions de leurs électeurs; mais la prudence, est, en général, pratiquée et les cas, individuels ou collectifs, dépistés avec précision; elle ne complique les prévisions que dans certains cas, car les satisfactions à donner aux électeurs par des votes fréquents en accord avec eux sont d'autant plus nécessaires et doivent être d'autant plus clairement apparentes que, dans les votes de dissidence, il y aura chance de heurter ceux qui auront à renouveler le mandat : la discrimination de ces votes et la direction de l'évolution d'un élu s'établissent donc parfaitement. Sans doute encore, bien d'autres catégories seraient à analyser pour montrer les désaccords possibles, tenant à des questions de caractère, à la position que tel ou tel ont acquise dans les partis ou dans les groupes, aux influences subies, désaccords pouvant exister entre les élus et leurs mandats dans ces circonscriptions électorales souvent conquises à quelques voix, il n'empêche que, d'une façon générale, on peut escompter que les élus tiendront grand compte de la composition de leur corps électoral, et savoir quelles individualités ou quelles fractions ne s'y conformeront pas. Et puis, dans ces opérations de longue durée, une étude incessante — après l'épreuve de chacun des votes successifs — de la statistique de base permet d'améliorer et de modifier ses pronostics ou d'agir sur « les astres errants » pour les ramener dans l'orbite des prévisions. L'essentiel est l'établissement primitif de ce document? Est-il difficile à bâtir? Une heure de calcul à faire soi-même au lendemain des élections sur une bonne liste publiée par quelque journal soigneux; une discrimination des épithètes, basée sur la connaissance de la carte électorale de la France, beaucoup plus simple que la carte du ciel; une adaptation aux coefficients personnels de certains élus, particulièrement en cause d'orientation douteuse, coefficients faciles à déterminer quand on coudoie des hommes tous les jours dans une vie parlementaire commune et quand, surtout, on fréquente leurs amis et leurs adversaires. Ce document statistique de premier ordre permet d'affronter avec calme l'avenir des batailles parlementaires.

Que d'autres nous pourrions citer, montrant combien puissante est la statistique pour expliquer le passé et, directement, pour prévoir et préparer l'avenir. Dans tous les domaines de l'activité intellectuelle des hommes, elle les aidera de plus en plus; aussi, parallèlement, ses méthodes doivent-elles devenir plus précises, plus claires, et, ainsi, plus familières à tous! Plus notre vieille Société acquiert d'expérience, plus elle voit sa tâche s'amplifier : elle n'y faillira dans aucun domaine. Vous en êtes, mes chers collègues, les garants fidèles et, pour m'excuser aujourd'hui, patients, de cette patience attentive, scrupuleuse et bienveillante que donnent le goût et la pratique de nos travaux.

PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DES 20 NOVEMBRE ET 18 DÉCEMBRE 1929.

M. le Président met aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 20 novembre, inséré dans le Journal de décembre 1929. Ce procès-verbal est adopté sans observation.

Quant au procès-verbal de la séance du 18 décembre, il ne pourra être soumis à l'approbation de la Société qu'à la prochaine séance, la Maison Berger-Levrault n'ayant pas encore fait paraître le numéro du journal de janvier dans lequel il doit être inséré.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Secrétaire général annonce que les candidatures présentées dans la dernière séance n'ont soulevé aucune objection. En conséquence, MM. Delair,

Joseph GUÉMY, DELCROS, RUFFIEUX et Albert VIÉNOT sont nommés membres titulaires.

D'autre part, M. le Secrétaire général fait connaître que la Société a reçu les demandes d'admission suivantes au titre de membres titulaires :

M. F. DE RAUCOURT, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur de l'Aéronautique, 23, rue du Colonel Moll (XVIIe), présenté par MM. Barriol et Bernard.

M. FLACH, avocat à la Cour d'appel de Paris, 10, rue Daru (VIIIe), présenté par MM. Georges-Maris Hamon, Georges Hamon et Barriol.

M. Léon DE SAINT-PULGENT, secrétaire général des Magasins du Printemps, 225, rue du Faubourg-Saint-Honoré (VIIIe), présenté par MM. Barriol et Brochu.

M. Albert DAVID, chef du bureau d'études des Magasins du Printemps, 81, rue du Rocher (VIIIe), présenté par MM. Barriol et Brochu.

M. André VÈNE, publiciste, 9 *bis*, avenue Daumesnil, à Saint-Mandé (Seine), présenté par MM. Bezard et Barriol.

M. Max KOCH, ingénieur des Arts et Manufactures, directeur du Service commercial de la Société de Constructions électriques et mécaniques Alsthom. 173, boulevard Haussmann, présenté par MM. Charles Laurent et G. Cadoux,

M. André L. A. COURCIER, chef de bureau à la Banque de France, 55, rue du Simplon (XVIIIe), présenté par MM. Valette et Barriol.

M. Auguste LACOUT, sous-chef du service bancaire étranger de la Banque de France, 34, rue Robert-Lindet (XVe), présenté par MM. Ricard et Barriol.

M. F. BROWN, Chargé de recherches scientifiques, précédemment assistant de M. le professeur Bowley à Londres, 16, rue Escudier, à Boulogne-sur-Seine (Seine), présenté par MM. March et Simiand.

M. Léonidas LOUTCHITCH, secrétaire de la Dette publique yougoslave, à Belgrade, actuellement 29, avenue du Bac, à Joinville-le-Pont, présenté par MM. March et Simiand.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

M. le Président est heureux de signaler à la Société la promotion comme officier de la Légion d'honneur de notre collègue M. Charles GALLOT.

COMMUNICATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages dont il donne l'énumération. Il fait une mention spéciale des ouvrages suivants :

Agenda des Assurances Dunod pour 1930, offert par notre collègue M. Pierre VÉRON, un des auteurs dudit agenda.

Rapport du Service de la Statistique, publié par le Comité national de défense contre la tuberculose.

Étude statistique sur l'activité antivénérienne enregistrée de 1920 à 1928 inclusivement, ouvrage dû à M. CAVAILLON, en collaboration avec notre collègue M. Marcel MOINE, et publié par le ministère du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales.

M. le Secrétaire général signale en outre la publication au Journal des résultats de la 4e revision décennale des nomenclatures nosologiques internationales. Cette publication est due à l'obligence de M. HUBER, secrétaire général de la Commission chargée de ce travail.

La séance est levée à 22 h. 50.

Le Secrétaire général,
A. BARRIOL.

Le Président,
L. MARIN.